



Science et technologie au service du développement durable – plan d'action du G8

**SCIENCE ET TECHNOLOGIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
PLAN D'ACTION DU G8**

Nous reconnaissons la nécessité de soutenir le développement de technologies plus propres, plus durables et plus efficaces, comme le souligne le plan de mise en oeuvre du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD). La coopération dans le domaine de la recherche scientifique sur les technologies de transformation peut permettre d'améliorer la santé publique en réduisant la pollution et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre pour traiter le problème du changement climatique mondial. Nos pays doivent optimiser l'utilisation des ressources naturelles, notamment par le recyclage. Nous concentrerons nos efforts sur trois domaines qui sont porteurs d'un fort potentiel de progrès : coordination des stratégies mondiales d'observation ; utilisation plus propre, plus durable et plus efficace de l'énergie ; développement durable de l'agriculture, productivité et préservation de la biodiversité.

Dans le cadre de ces activités, nous sommes déterminés à travailler en étroite coopération avec d'autres pays développés. Nous sommes conscients que, pour atteindre les objectifs du SMDD, les pays en développement et les pays en transition doivent acquérir et renforcer leurs capacités à assimiler et générer les connaissances permettant un développement durable. Nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris au SMDD de les aider à renforcer leurs capacités de recherche grâce à la coopération internationale.

1. Renforcement de la coopération internationale sur l'observation du globe

Nous entendons :

1.1 Instaurer une étroite coordination de nos stratégies respectives d'observation du globe durant les dix prochaines années ; identifier de nouvelles observations à effectuer pour réduire au maximum les données manquantes ;

1.2 S'appuyer sur les travaux existants pour produire des données fiables sur l'atmosphère, les sols, l'eau douce, les océans et les écosystèmes ;

1.3 Améliorer la collecte et l'archivage de ces données partout dans le monde et combler les lacunes des systèmes existants en matière de couverture ;

1.4 Favoriser l'interopérabilité et l'échange mutuel de données ;

1.5 Élaborer un plan de mise en oeuvre afin d'atteindre ces objectifs d'ici la prochaine réunion ministérielle qui se tiendra au printemps à Tokyo.

2. Accélération de la recherche sur les technologies de l'énergie, leur développement et leur diffusion

Nous entendons :

2.1 Promouvoir le rendement énergétique de toutes les sources d'énergie et encourager la diffusion et l'adoption de technologies avancées à fort rendement énergétique, en tenant compte de la nécessité de réduire la pollution. Les mesures à prendre peuvent porter sur les normes, les marchés publics, les incitations et instruments économiques, l'information et l'étiquetage ;

2.2 Accélérer l'innovation dans le domaine des technologies propres et promouvoir son introduction rapide sur le marché dans les pays développés comme dans les pays en développement, notamment à l'occasion de la Conférence des Parties de la Convention-cadre sur les changements climatiques qui se tiendra à Milan et dans les étapes ultérieures de ce processus, au sein de l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) et dans d'autres enceintes internationales telles que la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, le Groupe d'experts sur les transferts de technologies, etc., en trouvant des moyens adaptés pour impliquer le secteur privé dans ce processus ;

2.3 Appuyer les efforts destinés à augmenter de manière substantielle la part des énergies renouvelables dans la consommation mondiale d'énergie :

" stimuler la recherche fondamentale dans les énergies renouvelables, telles que l'énergie solaire photovoltaïque, les éoliennes off-shore, les prochaines générations de turbines éoliennes, l'énergie marémotrice et géothermique, la biomasse ;

" coopérer dans le domaine de l'échange des résultats de la recherche, le développement et le déploiement des technologies émergentes dans ce domaine ;

" travailler à rendre moins coûteuses les technologies utilisant les énergies renouvelables ;

" participer à la Conférence internationale sur les énergies renouvelables qui se tiendra à Bonn au printemps 2004 ;

2.4 Accélérer le développement de la technologie des piles à combustible et de l'hydrogène (production d'énergie, transport, production d'hydrogène, stockage, distribution, utilisation finale et sécurité) :

" renforcer la coopération internationale et l'échange d'informations dans la recherche pré-concurrentielle, selon le principe de la réciprocité pleine et entière, par l'intermédiaire de l'AIE et d'autres organisations existantes ;

" travailler avec le secteur industriel pour lever les obstacles qui empêchent les véhicules à pile à combustible de devenir compétitifs en termes de prix, et s'efforcer d'atteindre cet objectif dans les vingt années à venir ;

" accélérer, au sein des organisations existantes, l'élaboration de codes et normes internationalement reconnus ;

- " travailler ensemble pour faciliter l'utilisation des technologies de l'hydrogène sur nos marchés et sur les marchés d'autres pays, notamment par le développement d'infrastructures ;
- 2.5 Développer de manière significative et rendre plus accessibles des technologies plus propres et plus efficaces en matière d'utilisation des combustibles fossiles et dans le domaine des systèmes de séquestration du carbone ; poursuivre en la matière des actions communes de recherche et développement commune et une coopération internationale approfondie, notamment par des projets de démonstration ;
- 2.6 Encourager le Fonds pour l'environnement mondial à tenir dûment compte, dans l'élaboration de son programme, du rendement énergétique, du recours aux énergies renouvelables, d'une utilisation plus propre de l'énergie fossile et d'une utilisation durable de l'énergie ;
- 2.7 Élaborer des normes et codes pour la prochaine génération de véhicules, favoriser un diesel plus propre et le biodiesel, en reconnaissant que les besoins sociaux en matière de qualité de carburant sont différents d'un pays du G8 à l'autre ;
- 2.8 En conformité avec nos procédures nationales, promouvoir des véhicules à moteur propres et efficaces, y compris les véhicules de la prochaine génération ;
- 2.9 Travailler en concertation avec les industriels pour accroître le rendement énergétique des équipements électriques et électroniques ;
- 2.10 Nous prenons acte des efforts déployés par les pays du G8 qui continueront d'utiliser l'énergie nucléaire pour développer des technologies plus avancées qui soient plus sûres, plus fiables et plus résistantes au détournement et à la prolifération.

3. Agriculture et biodiversité

Nous entendons :

3.1 Promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'agriculture et l'alimentation :

" soutenir le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en concluant la négociation d'un accord-type de transfert de matériels afin de faciliter l'accès aux ressources phylogénétiques pour la recherche et le développement agricoles, ainsi qu'un partage équitable des bénéfices tirés de leur utilisation ;

" appuyer les efforts déployés pour assurer le financement de la conservation des ressources génétiques dans le cadre des priorités définies par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;

3.2 Aider les pays en développement à améliorer leur productivité agricole de manière durable :

" soutenir le rôle essentiel du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale en matière de diffusion de la recherche agricole, ainsi que celui du Forum mondial sur la recherche agronomique, d'autres organisations régionales et nationales de recherche agronomique et des partenariats de recherche Nord-Sud et Sud-Sud ;

" soutenir les actions destinées à fournir aux plus défavorisés en

milieu rural, en particulier en Afrique, des technologies adaptées aux conditions économiques, sociales et environnementales locales, y compris par des partenariats public-privé ;

3.3 Promouvoir la recherche sur les technologies et pratiques agricoles durables, y compris l'utilisation sûre des biotechnologies dans les pays qui s'y intéressent, de manière à contribuer à prévenir la famine, à améliorer la nutrition, à renforcer la productivité, à préserver l'eau et les autres ressources naturelles, à réduire l'utilisation des produits chimiques, à améliorer la santé de l'homme et à préserver la biodiversité ;

" Participer à la Conférence ministérielle sur les sciences et techniques agricoles qui se tiendra à Sacramento du 22 au 25 juin 2003 afin de mettre en oeuvre l'engagement pris lors du Sommet alimentaire mondial de Rome ;

3.4 Utiliser les technologies modernes telles que les technologies d'imagerie par satellites pour nous aider :

" à lutter contre l'exploitation illégale des forêts ;

" à promouvoir une gestion durable des forêts ;

" à promouvoir la diversité biologique agricole et sa préservation.

"

Nous approfondirons notre connaissance des flux physiques de ressources et continuerons de travailler sur les indices de productivité de ces ressources, notamment dans le cadre de l'OCDE.

Nous discuterons divers aspects du changement climatique mondial lors de la Conférence mondiale sur le changement climatique qui se tiendra à Moscou en septembre 2003.

Nous travaillerons en partenariat avec les pays en développement et les organisations multilatérales compétentes pour faciliter l'utilisation par les pays en développement des résultats de la recherche et développement concernant ces techniques, contribuant ainsi au développement durable. La libéralisation commerciale des produits respectueux de l'environnement y contribuera également.

Nous réunirons de hauts responsables du G8 experts en politiques de recherche pour comparer programmes de recherche et priorités et établir des liens entre eux, afin de contribuer à une planification plus efficace et à l'établissement éventuel de liens entre futurs programmes concernant la recherche sur l'observation du globe, les énergies propres, l'agriculture et la diversité biologique. Ce groupe devrait également étudier les moyens d'aider les pays en développement qui disposent de leurs propres programmes de recherche dans ces trois domaines en envisageant notamment la possibilité d'ouvrir nos programmes de recherche à des pays tiers.